

REPUBLIQUE FRANCAISE

21810171500033

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
MAIRIE DE MONTANS**

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE GAILLAC-CADALEN

**SERVICE PUBLIC LOCAL
MAIRIE DE MONTANS-SERVICE ASSAINISSEMENT**

M49

BUDGET PRIMITIF

BUDGET : SERVICE ASSAINISSEMENT

ANNEE 2019



NOTE DE PRESENTATION BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et **une section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

Le budget assainissement est un budget annexe qui comprend les dépenses et recettes liées au fonctionnement du service : réseaux d'assainissement collectif, stations d'épuration du Bourg et de Loumet.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les **opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante du service assainissement** pour l'entretien des stations d'épuration et des réseaux.

La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours** (stations d'épuration, création et extension de réseaux).

L'Assemblée délibérante a procédé au vote du budget le 11 avril 2019 en séance ordinaire.

Pour 2019, le budget assainissement s'équilibre en dépenses et recettes :

- de fonctionnement pour un montant total de 139 686,39 €
- d'investissement pour un montant total de 181 022,97 €

L'Assemblée a décidé de diminuer le montant de la redevance assainissement pour l'année 2019, celui-ci est fixé à 1,50 € le m³ (1,65 € en 2018) avec une part fixe par facture maintenue à 10 €.

Les budgets de la commune restent déposés en mairie où ils sont mis à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption.

Les documents seront également mis en ligne sur le site internet de la commune dans un délai d'un mois après leur adoption.

SOMMAIRE

I - Informations générales	
p.2	Modalités de vote du budget
II - Présentation générale du budget	
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes
III - Vote du budget	
p.8	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
p.10	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
p.11	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.12	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.13	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
p.14	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.16	A1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.17	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		X
p.18	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations		X
	A3.2 - Etalement des provisions		X
	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
p.19	A5.1.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'ass. - Exploit.	X	
p.20	A5.1.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'ass. - Invest.	X	
p.21	A5.2.1 - Etat des dépenses et recettes des services d'ass. Coll./non coll. - Exploit.	X	
p.22	A5.2.2 - Etat des dépenses et recettes des services d'ass. Coll./non coll. - Invest.	X	
	A6 - Etat des charges transférées		X
	A7 - Détail des opérations pour compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		X
	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		X
	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.6 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.7 - Etat des engagements reçus		X
	B2.1 - Etat des AP et CP afférents		X
	B2.2 - Etat des AE et CP afférents		X
C - Autres éléments d'informations			
	C1.1 - Etat du personnel au 1/1/N		X
	C1.2 - Etat du personnel de rattachement employé par la régie		X
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
D - Arrêté et signatures			
p.23	D - Arrêté et signatures	X	



NOTE DE PRESENTATION BUDGET ASSAINISSEMENT 2019

Le budget primitif doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

D'un point de vue comptable, le budget se présente en deux parties, **une section de fonctionnement** et une **section d'investissement**. Chacune de ces sections doit être présentée **en équilibre**, les recettes égalant les dépenses.

Le budget assainissement est un budget annexe qui comprend les dépenses et recettes liées au fonctionnement du service : réseaux d'assainissement collectif, stations d'épuration du Bourg et de Loumet.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les **opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante du service assainissement** pour l'entretien des stations d'épuration et des réseaux.

La section d'investissement présente les **programmes d'investissements nouveaux ou en cours** (stations d'épuration, création et extension de réseaux).

L'Assemblée délibérante a procédé au vote du budget le 11 avril 2019 en séance ordinaire.

Pour 2019, le budget assainissement s'équilibre en dépenses et recettes :

- de fonctionnement pour un montant total de 139 686,39 €
- d'investissement pour un montant total de 181 022,97 €

L'Assemblée a décidé de diminuer le montant de la redevance assainissement pour l'année 2019, celui-ci est fixé à 1,50 € le m³ (1,65 € en 2018) avec une part fixe par facture maintenue à 10 €.

Les budgets de la commune restent déposés en mairie où ils sont mis à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption.

Les documents seront également mis en ligne sur le site internet de la commune dans un délai d'un mois après leur adoption.

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2018 après le vote du compte administratif 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	110 148,36	139 686,39
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 29 538,03	(si excédent)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		139 686,39	139 686,39

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris les comptes 1064 et 1068)	136 022,97	50 956,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (2)	45 000,00	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 130 066,97
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		181 022,97	181 022,97
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		320 709,36	320 709,36

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES

A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	74 447,98	0,00	11 697,12	11 697,12	11 697,12
012	Charg. pers. et frais assimilés	28 750,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
014	Atténuations de produits	7 500,00	0,00	6 950,00	6 950,00	6 950,00
65	Autres charges gestion courante	1 200,00	0,00	800,00	800,00	800,00
Total des dépenses de gestion des services		111 897,98	0,00	31 447,12	31 447,12	31 447,12
66	Charges financières	19 500,00	0,00	27 966,24	27 966,24	27 966,24
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	400,00	400,00	400,00
68	Dotations aux amortissements (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		132 397,98	0,00	59 813,36	59 813,36	59 813,36
023	Virement à la sect° d'investis. (6)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	50 285,00		50 335,00	50 335,00	50 335,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		50 285,00		50 335,00	50 335,00	50 335,00
TOTAL		182 682,98	0,00	110 148,36	110 148,36	110 148,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 29 538,03

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 139 686,39

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	58 000,00	0,00	110 650,00	110 650,00	110 650,00
74	Subventions d'exploitation	8 050,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		66 050,00	0,00	121 650,00	121 650,00	121 650,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		66 050,00	0,00	121 650,00	121 650,00	121 650,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)	18 036,39		18 036,39	18 036,39	18 036,39
043	Op. ordre intérieur de section (6)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		18 036,39		18 036,39	18 036,39	18 036,39
TOTAL		84 086,39	0,00	139 686,39	139 686,39	139 686,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 139 686,39

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	32 298,61
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	130 520,86	45 000,00	88 895,58	88 895,58	133 895,58
	Total des dépenses d'équipement	130 520,86	45 000,00	88 895,58	88 895,58	133 895,58
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 591,00	0,00	29 091,00	29 091,00	29 091,00
18	Compte de liaison (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	29 591,00	0,00	29 091,00	29 091,00	29 091,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	160 111,86	45 000,00	117 986,58	117 986,58	162 986,58
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	18 036,39		18 036,39	18 036,39	18 036,39
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	18 036,39		18 036,39	18 036,39	18 036,39
	TOTAL	178 148,25	45 000,00	136 022,97	136 022,97	181 022,97

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

181 022,97

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	435,00	0,00	621,00	621,00	621,00
18	Compte de liaison (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	435,00	0,00	621,00	621,00	621,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	435,00	0,00	621,00	621,00	621,00
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	50 285,00		50 335,00	50 335,00	50 335,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	50 285,00		50 335,00	50 335,00	50 335,00
	TOTAL	50 720,00	0,00	50 956,00	50 956,00	50 956,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

130 066,97

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

181 022,97

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

32 298,61

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	11 697,12		11 697,12
012	Charg. pers. et frais assimilés	12 000,00		12 000,00
014	Atténuations de produits	6 950,00		6 950,00
65	Autres charges gestion courante	800,00		800,00
66	Charges financières	27 966,24	0,00	27 966,24
67	Charges exceptionnelles	400,00	0,00	400,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	50 335,00	50 335,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation - Total		59 813,36	50 335,00	110 148,36

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

29 538,03

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

139 686,39

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	18 036,39	18 036,39
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	29 091,00	0,00	29 091,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	133 895,58		133 895,58
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		162 986,58	18 036,39	181 022,97

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

181 022,97

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	110 650,00		110 650,00
74	Subventions d'exploitation	11 000,00		11 000,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	18 036,39	18 036,39
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
Recettes d'exploitation - Total		121 650,00	18 036,39	139 686,39

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES 139 686,39

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	621,00	0,00	621,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	50 335,00	50 335,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
Recettes d'investissement - Total		621,00	50 335,00	50 956,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 130 066,97

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 181 022,97

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M.41, en M.43 et en M.44.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général (5)(6)	74 447,98	11 697,12	11 697,12
604	Achats d'études, prestations d..	9 500,00	300,00	300,00
6061	Fourn. non stockables (eau, én..	7 800,00	2 500,00	2 500,00
6063	Fourn. d'entretien et de petit..	6 472,98	180,00	180,00
6064	fournitures administratives	650,00	0,00	0,00
6066	Carburants	1 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien et réparation réseaux	27 675,00	2 017,12	2 017,12
61528	Entretien et réparation stations	19 500,00	4 000,00	4 000,00
626	Frais postaux et de télécommun..	1 350,00	300,00	300,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	0,00	0,00
628	Divers		2 400,00	2 400,00
012	Charg. pers. et frais assimilés	28 750,00	12 000,00	12 000,00
621	Personnel extérieur au service	28 750,00	12 000,00	12 000,00
014	Atténuations de produits (7)	7 500,00	6 950,00	6 950,00
706129	Rev agce eau - red mod rés. coll	7 500,00	6 950,00	6 950,00
65	Autres charges gestion courante	1 200,00	800,00	800,00
6541	Créances admises en non valeur	1 200,00	800,00	800,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		111 897,98	31 447,12	31 447,12
66	Charges financières (b)(8)	19 500,00	27 966,24	27 966,24
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 500,00	16 800,00	16 800,00
66112	Intérêts courus non échus (8)		11 166,24	11 166,24
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	400,00	400,00
672	Revers. de l'excédent à la col..		0,00	0,00
673	Titres annulés (sur ex. ant.)	1 000,00	400,00	400,00
68	Dotations aux amortissements (d)(9)		0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues Fonct (f)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		132 397,98	59 813,36	59 813,36
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (11)(12)	50 285,00	50 335,00	50 335,00
6811	Dotations aux amortissements su	50 285,00	50 335,00	50 335,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		50 285,00	50 335,00	50 335,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		50 285,00	50 335,00	50 335,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		182 682,98	110 148,36	110 148,36

+

RESTES A REALISER 2018 (13)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)

29 538,03

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES

139 686,39

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	11 166,24
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-11 166,24

MAIRIE DE MONTANS - M. - SERVICE ASSAINISSEMENT	BP 2019
III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M 43 et en M 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Ventes prod fab, prest serv, mar	58 000,00	110 650,00	110 650,00
704	travaux	10 000,00	57 500,00	57 500,00
70611	Redev. assainissement collectif	43 000,00	46 550,00	46 550,00
706121	Redev modernisat° réseau collect	5 000,00	6 600,00	6 600,00
74	Subventions d'exploitation	8 050,00	11 000,00	11 000,00
74	Subventions d'exploitation	8 050,00	11 000,00	11 000,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		66 050,00	121 650,00	121 650,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (7)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		66 050,00	121 650,00	121 650,00
042	Opérations d'ordre entre section (8)	18 036,39	18 036,39	18 036,39
777	Quote-part des subv. d'inv. v..	18 036,39	18 036,39	18 036,39
043	Op. ordre intérieur de section (8)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		18 036,39	18 036,39	18 036,39
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		84 086,39	139 686,39	139 686,39

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
------------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	139 686,39
---	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cet article n'existe pas en M49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 112 (5)	130 520,86	88 895,58	88 895,58
Total des dépenses d'équipement		130 520,86	88 895,58	88 895,58
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 591,00	29 091,00	29 091,00
1641	Emprunts en euro	28 500,00	28 000,00	28 000,00
1687	Autres dettes	1 091,00	1 091,00	1 091,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues Invest		0,00	0,00
Total des dépenses financières		29 591,00	29 091,00	29 091,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		160 111,86	117 986,58	117 986,58
040	Opérations d'ordre entre section (7)	18 036,39	18 036,39	18 036,39
	Reprises sur autofinancement antérieur	18 036,39	18 036,39	18 036,39
1391	Subventions d'équipement	18 036,39	18 036,39	18 036,39
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		18 036,39	18 036,39	18 036,39
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		178 148,25	136 022,97	136 022,97

+

RESTES A REALISER 2018 (10) 45 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 181 022,97

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état IIB3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	435,00	621,00	621,00
10222	FCTVA	435,00	621,00	621,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
44	TVA		0,00	0,00
Total des recettes financières		435,00	621,00	621,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		435,00	621,00	621,00
021	Virement de la section de fonct.		0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre section (6)	50 285,00	50 335,00	50 335,00
28156	Matériel spécifique d'exploit.	50 285,00	50 335,00	50 335,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		50 285,00	50 335,00	50 335,00
041	Opérations patrimoniales (8)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		50 285,00	50 335,00	50 335,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		50 720,00	50 956,00	50 956,00

+

RESTES A REALISER 2018 (9)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	130 066,97
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	181 022,97
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Cf. I - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 112
LIBELLE : ASSAINISSEMENT TRAVAUX
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(3)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		5 941,50	^a 45 000,00	88 895,58	^b 88 895,58	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 941,50	45 000,00	88 895,58	88 895,58	
2156	Matériel spécifique d'exploit.	5 941,50	45 000,00	88 895,58	88 895,58	
22	Immo. reçues en affect ou conces	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement (sf 138)		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
22	Immo. reçues en affect ou conces		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-133 895,58
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la règle.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces trois colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
81400 ASSAINISSEMENT (total)					700 000,00									
7095827					700 000,00									
L1707168/1	CAISSE D'EPARGNE				350 000,00			4.1	0		A		O	A-1
07064694	BFT CREDIT AGRICOLE				100 000,00			4.5	0		A		O	A-1
	BANQUE POPULAIRE				250 000,00			2.7	0		T		N	A-1
Total général					700 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Mairie de Montans - M. - Service Assainissement

BP 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2019										Annuités de l'exercice		ICINE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
						Type de taux (12)	Index (13)						
81400 ASSAINISSEMENT (total)				477 048,88					27 763,34	16 767,49	0,00		
7095827				477 048,88					27 763,34	16 767,49	0,00		
LT070168/1	N			216 582,62	12,00		0	12 944,29	8 879,89	0,00			
07064694	N			58 333,30	13,00		0	4 166,67	2 537,26	0,00			
	N			202 132,96	15,00		0	10 652,38	5 350,34	0,00			
Total général				477 048,88				27 763,34	16 767,49	0,00			

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1075077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

A1.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat (1))	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat bonifiées	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Indices sous-jacents						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	3 100,00% -477 048,88					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Réseaux d'assainissement	60 ans	26/03/2007
Linéaire	Station de traitement	25 ans	26/03/2007

ANNEXES

Ax.1.1

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.1.2

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.
(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

IV - ANNEXES

IV

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL			TOTAL GENERAL	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES	
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF - SECTION D'INVESTISSEMENT	

DEPENSES			RECETTES		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	<i>Total des dépenses réelles</i>			<i>Total des recettes réelles</i>	
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>			<i>Total des recettes d'ordre</i>	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Compléter par : "Service de distribution de l'eau" ou "Service d'assainissement" dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler conformément au plan de compte utilisé.

BP 2019

Envoyé en préfecture le 16/04/2019
Reçu en préfecture le 16/04/2019
Affiché le **SLD**
ID : 081-218101715-20190411-BP2019ASSAINISS-BF

MAIRIE DE MONTANS - M. - SERVICE ASSAINISSEMENT

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D



Présenté par le Maire,
A MONTANS, le 11/04/2019
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 13
 Nombre de suffrages exprimés : 14 dont 1 pouvoir
 VOTES : Pour : 14
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A MONTANS, le 11/04/2019

Date de convocation : 02/04/2019

Les membres du Conseil Municipal,

Handwritten signatures of the council members, including names like 'M. M...', 'M. B...', and 'M. S...'. Some signatures are in blue ink.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/04/2019 et de la publication le 16/04/2019

A MONTANS, le 11/04/2019

